La Bourse

La Bourse a été lourde et sans affaires. Lourde, à cause des réalisations qui se sont produites; sans affaires, parce que la spéculation hésite à s'engager avant de connaître le dernier mot de la Russie au sujet des évènements de Bulgarie. Du reste, ni bruits ni nouvelles, et les articles de journaux étrangers ne produisent plus d'impression. En clôture, le 3 0/0 baisse de 10 centimes, le 4 1/2, de 7 centimes, l'amortissable reste sans changement.

NOUVELLES DU JOUR

La commission de l'armée. — La commission des accidents du travail

Paris, 9 mars. — La commission de l'armée a, par 16 voix contre 8, décidé que les élèves de l'école polytechnique, pourraient sortir dans toutes les armes. Les écoles d'application seront ouvertes à tous par voie de concours. Dans sa prochaine séance, la commission examinera la question de savoir, si un an de service est nécessaire pour être admis à l'école polytechnique.

Dans la commission chargée d'examiner le projet sur la réglementation des heures de travail dans les manufactures. M. de Mun a soutenu que la réglementation est absolument nécessaire. Il a proposé le chiffre de 11 heures.

M. Lefebre-Pontalis a comme M. de Mun soutenu la nécessité de la réglementation. La discussion continuera dans une prochaine séance.

Remaniement ministériel

Paris, 9 mars. — La présence de M. de Freycinet à la soirée donnée hier par M. Goblet est considérée comme un indice officiel d'un rapprochement d'où sortirait prochainement, un cabinet Freycinet-Goblet. M. Flourens serait nommé ambassadeur à Londres et M. Boulanger serait remplacé par le général Saussier.

Au Vatican, — Les nouveaux cardinaux

Rome, 9 mars. — Leurs Eminences les cardinaux Langénieux et Place, archevêques de Rennes et de Rome, sont arrivés aujourd'hui; on attend le cardinal Bernadou, archevêque de Sens. Au Consistoire du 24, il ne sera pourvu à aucun des sièges vacants en France.

Mgr Richard, archevêque de Paris, présenté par le gouvernement français, sera créé cardinal dans le consistoire qui sera tenu en juin ou juillet. Mgr Rampolla paraît devoir succéder au cardinal Jacobini, et Mgr di Pietro, nonce à Munich, à Mgr di Rende, nonce à Paris.

Le roi de Roumanie à Berlin

Bucharest, 9 mars. — Le départ de Leurs Majestés roumaines qui vont à Berlin pour prendre part aux fêtes de l'anniversaire de l'Empereur est fixé au 18 mars. On le considère comme un signe certain d'apaisement dans les questions qui ont inquiété l'Europe.

Un symptôme rassurant

Nous lisons dans un journal de Vienne: Le chef d'une des plus importantes maisons de Bordeaux s'était présenté dernièrement chez le prince de Bismarck. Le chancelier fit à son fournisseur une très forte commande des meilleurs crus. Au courant de l'entretien que le prince eut avec le Bordelais, celui-ci demanda discrètement ce qu'il fallait penser des bruits de guerre. « Bast! dit en riant M. de Bismarck, comment pouvez-vous croire que nous aurons la guerre? Croyez-vous que je vous ferais une aussi forte commande si nous devions entrer en campagne? Eh! parbleu! j'irais tout simplement en France prendre le vin moi-même! »

Le serment judiciaire

Paris, 9 mars. — La commission de la Chambre chargée d'examiner le projet de loi sur le serment judiciaire adopté avec modification par le Sénat, a repoussé le texte voté par ce dernier et repris purement et simplement le projet de la Chambre.

La loi militaire

Paris, 9 mars. — La gauche radicale de la Chambre, continuant l'examen de la loi militaire, a adopté tous les articles relatifs aux dispenses.

En ce qui concerne les sursis d'appel elle s'est prononcée contre la faculté pour le gouvernement d'accorder des sursis aux élèves ecclésiastiques.

Les traités avec la Corée et Siam

Paris, 9 mars. — La commission chargée d'examiner les traités de commerce signés avec la Corée et le royaume de Siam, a nommé rapporteur M. Dureau de Vaulcomte qui s'est prononcé contre la convention passée avec le royaume de Siam — cette convention tendait, selon lui, à abandonner certains droits de suzeraineté que la France tient du protectorat établi sur l'Annam.

Une partie de la commission n'accepte le traité avec la Corée que si la date d'expiration ne dépasse pas 1892. La commission avant de statuer définitivement, entendra le ministre des affaires étrangères.

Conseils cantonnaux

Paris, 9 mars. — M. Thellier de Poncheville a soumis à la Chambre une proposition tendant à la suppression des sous-préfets et des conseils d'arrondissement, et à la création des conseil cantonaux.

La commission du concordat

Paris, 9 mars. — Par onze voix contre deux, la commission du concordat a repoussé la proposition de M. Yves Guyot tendant à laisser aux communes la libre disposition de leur part contributive dans le budget des cultes.

Prud'hommes pour employés

Paris, 9 mars. — La commission des prud'hommes a décidé à l'unanimité d'accorder aux employés les mêmes avantages qu'aux ouvriers par la constitution de chambres des prud'hommes spéciales.

La triple alliance

Vienne, 9 mars. — On dément catégoriquement dans les sphères officielles la nouvelle relative aux conditions du renouvellement de l'alliance de l'Italie avec l'Allemagne et l'Autriche.

Jamais, declare-t-on, le gouvernement autrichien ne consentirait à une alliance qui aurait pour base une cession éventuelle quelconque du territoire autrichien.

Si on dément la nouvelle en ce qui concerne les conditions de l'Autriche, on garde le silence sur les conditions acceptées par l'Allemagne.

Le bruit court aujourd'hui que le prince Rodolphe se rendrait prochainement à Rome. On considère ce voyage comme une confirmation du principe d'une alliance à contracter sur d'autres bases.

Arrestation du nihiliste Degaïef

St-Pétersbourg, 9 mars. — Un officier de gendarmerie vient d'arrêter à Kief le nihiliste Degaïef, assassin du colonel de gendarmerie Soudéikine. Degaïef était recherché depuis trois ans: son portrait était exposé dans toutes les gares et une somme de 10.000 roubles était promise à la personne qui l'arrêterait.

La catastrophe du puits Culat

Saint-Etienne, 9 mars. — L'incendie gagne du terrain; aussi, en présence de la situation et de la difficulté qu'il y aurait à établir des barrages étanches, dans la crainte que l'incendie ne s'avance rapidement vers les puits Chatelus et ne provoque de nouvelles explosions, l'administration a convoqué les ingénieurs civils les plus compétents du bassin ainsi que M. Fayol, directeur des houillères de Commentry.

Ces spécialistes ont été d'avis que l'incendie pouvait amener des désastres incalculables et que le premier intérêt était d'étouffer le feu. Ils ont donc décidé de faire boucher la mine.

Hier, les ouvriers ont commencé à barrer les deux recettes du fond du puits Chatelus, afin de faire disparaître le tirant d'air.

L'incendie une fois éteint, on pense pouvoir reconquérir toute la mine.

Mœurs corses

Sartène, 9 mars. — Hier, trois jeunes gens, Joseph Benedetti, Antoine Lovichi et Dominique Sampieri, à leur sortie d'une maison de jeu, eurent une discussion. Benedetti fit feu deux fois. Lovichi fut tué raide et Sampieri fut blessé légèrement.

Benedetti prit aussitôt la fuite, poursuivi par un brigadier de gendarmerie. Il allait disparaître dans le maquis lorsque le brigadier tira un coup de revolver en l'air. Au même instant deux détonations retentissaient et Benedetti tombait raide mort.

On ignore le nom du meurtrier de Beneditti. On soupçonne le frère de Lovichi, qui se mit à la poursuite de l'assassin avec les autres gendarmes, qui, avertis, accouraient seconder leur chef.

Une émeute sanglante

Belgrade, 9 mars. — Une émeute sanglante vient d'éclater à Podgorizza, sur les frontières du Montenegro, entre plusieurs centaines d'Albanais mahométans de Grecs orthodoxes.

La cause en est que des sujets monténégrins se sont emparés de pierres tumulaires du cimetière mahométan et les ont employées dans la construction d'un bâtiment.

Hier les deux partis en sont venus aux mains; des deux côtés, il y a eu quelques morts et de nombreux blessés.

A la suite de cette lutte sanglante, plusieurs mahométans ont été arrêtés.

On s'attend, à Podgorizza et à Dulcigno, à un soulèvement général des mahométans. On craint que le soulèvement ne s'étende aux contrées voisines.

Un attentat contre le prince de Galles.

New-York, 9 mars. — Un paquet mis à la poste à Boston et adressé au prince de Galles a été ouvert au bureau de Washington parce qu'il n'était pas affranchi. On a trouvé dans le paquet une lettre contenant des menaces de mort et un tube en verre rempli d'un liquide blanc dans lequel étaient plongés deux fils de fer. Le tout était soigneusement empaqueté dans du coton.

Le liquide contenu dans le tube sera examiné.

La canonisation du Bienheureux Berchmans. — Les jésuites

Rome, 9 mars. — La Sacrée-Congrégation des Rites tiendra le 22 mars une séance dite préparatoire concernant la cause de canonisation du Bienheureux Berchmans.

Les PP. Jésuites ont reçu ces jours-ci de hauts et nombreux témoignages de sympathie et d'attachement à l'occasion de la mort du vénéré P. Beckx.

Les arrestations à Sofia

Belgrade, 9 mars. — Le bruit court que 500 personnes ont été arrêtées à Sofia; parmi lesquelles de nombreux notables.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Le commerce des laines dans l'Uruguay

D'après le vice-consul Wilson, il paraît que l'année 1886 a été florissante dans les districts de l'Uruguay pour l'accroissement des moutons et du bétail.

La tombée de valeur des laines a été considérable, et peu ont changé de mains. Au commencement de la saison des prix élevés s'obtenaient pour les bonnes laines, jusqu'à 38 r. par anoba de 25 lb genre mérinos. Les conditions sanitaires de Buenos-Ayres ont tenu les acheteurs éloignés de Uruguay en enlevant ainsi un grand élément à la concurrence sur ce marché.

Les lots choisis de Lincoln étaient cotée à 43 1/2r par 25 lb. Ils sont inchangés aujourd'hui et peu d'affaires se traitent.

Laines

ANVERS, 9 mars.

On a vendu 113 balles de laine de La Plata en suint.

MARSEILLE, 8 mars.

On a vendu 160 balles de laine Bogliari en suint, à fr. 107.50; 115 balles d'Alger en suint, à fr. 105 et 13 balles de Constantine toison, à fr. 110.

BUENOS-AYRES, 8 mars.

Malgré des arrivages très importants, le marché reste lourd. Les oscillations de l'or et l'attente des nouvelles d'Europe entravent les affaires sérieuses et suivies. Le marché très variable et faible entraine une baisse de 10 à 20 centimes sur les prix de la dernière quinzaine.

On cote laine extra, ps 5.10 à 4.50 les 10 k.; belles laines, ps 4.60 à 4.40; bonnes laines, fines, assez bien conditionnées, ps 3.75 à 4 00; laines courantes, d'un conditionnement irrégulier, ps 3.40 à 3.70; lots inférieurs, défectueux, ps 3.00 à 3.20 et 3.60.

Laines Lincoln extra, ps 4.60 à 5.00; bonnes ps 4.10 à 4.40; secondaires, ps 3.70 à 4.80.

Laines d'agneaux, fines, belle qualité ps 4.00 à 4.30; secondaires à moyennes, ps 3.30 à 3.60; inférieures, ps 3.10 à 3.30.

Ventes selon qualité, de ps 1.99 à 2.10 et 2.15.

Entrées de la quinzaine 17.000 b. (la balle à 400 kilos). Ventes 8.000 b.

Existences tant sur place qu'en magasin, 30.000 b.

Entrées générales de cette tonte, 120.000 b. contre l'an dernier à pareille date 130.000 b. d'entrées dont 22.000 b. en magasins.

Exportation des laines du 1er octobre jusqu'au 31 janvier;

	1886	1887
France	51.514 balles	30.650 balles
Belgique	29.700 »	31.266 »
Italie	3.796 »	1.066 »
Allemagne	13.355 »	25.381 »
Angleterre	2.542 »	1.106 »
Etats-Unis	503 »	21 »
	101.402 balles	89.190 balles

Peaux de moutons. — Entrées très restreintes sans variation dans les prix.

On cote peaux, haute laine, belle marchandise, ps. 0.33 à 0.34 le kilo; bonne marchandise ps 0.30 à 0.31 marchandise moyenne à inférieure, ps 0,18 à 0,20.

Peaux de campo, belle marchandise, légère, bons nerfs, ps 0.34 à 0.36; bonne marchandise, quelque demi-laine, ps 0.32 à 0.33; marchandise courante ps 0.30 à 0.31; inférieure ps 0.27 à 0.29 le kilo.

Peaux d'épidémie, belle marchandise, ps 0.24 à 0.26 marchandise bonne à courante, ps 0.21 à 0.23; secondaire, ps 0.15 à 0.17.

Mouvement maritime lainier

Le steamer *Pampa* cap. Fontaine, allant de Dunkerque et le Havre à Montevideo et B.-A. reprendre charge en laines etc. pour ces ports, a touché à Ténériffe (Canaries) le 7 mars, sera en charge vers le 26 courant.

Le steamer anglais *Mameluke* cap Newey, est arrivé à Cardiff le 8 mars venant de Dunkerque et B.-A.

Le steamer belge *Tycho-Brabo* signale arrivé à Anvers de la Plata, y a débarqué 1200 b. laine le 7 courant et 12.227 cuirs salés dont 2130 à ordre.

Le steamer *Baron Osy* a débarqué à Anvers le 7 mars 181 b. laine en transbordement de Londres.

421 b. laine ont été débarquées à Anvers le 7 mars provenant de Harwich par les steamers *Avalon*, *Norwich* et *Princess-of-Wales*.

Le steamer anglais *Benlow* a débarqué à Anvers le 7 mars 587 b. laine provenant de Londres en transbordement.

Le steamer *Ville de San-Nicolas* a suivi de Dunkerque le 9 mars après-midi allant au Havre avec son solde de laine etc. importé de la Plata.

Le steamer anglais *Austral* a commencé le 8 mars à Londres le débarquement de ses laines importées de la Plata.

Le steamer anglais *Wexford* a suivi de Las-Palmas le 7 mars allant de la Plata à Londres, attendu le 17 en ce port.

Le steamer *St-Georges* est parti de Newport pour B.-A. et Rosario via Londres allant prendre charge en laine.

Le steamer *Tagliaferro* est arrivé à Crookton le 7 mars venant de Londres pour Sydney et Melbourne.

Le steamer *Orion* allant d'Anvers à la Plata, a suivi de St-Vincent (Cap-Vert) le 5 mars.

Le steamer *Roma* est attendu de la Plata à Hambourg le 17 courant.

Le steamer *Anselm* a touché à Lisbonne le 5 mars venant de la Plata avec laines et a suivi pour St-Nazaire.

Le steamer *Ohio* allant de Hambourg à la Plata, a suivi le 4 mars de la Corogne.

Le steamer *Hankow* a suivi le 7 mars à 12 h. 30 de Plymouth pour Melbourne, Adelaide et Sydney avec les malles et passagers allant charger en laine pour l'Europe.

Le steamer *Salier* allant d'Adelaide à Anvers avec laines à ordres, a suivi d'Aden le 6 mars.

Le steamer allemand *Graf-Bismark* prenait charge en laines, peaux, etc. à B.-A. le 6 mars pour Hambourg et Anvers.

Le steamer anglais *Cordan* continuait le débarquement de 5000 b. laine environ à Dunkerque le 9 mars il suivra pour Glasgow où il reprendra charge de nouveau pour la Plata.

Le steamer *Ville de Rosario* cap. Fortier, est parti du Havre le 8 mars venant de Dunkerque pour B.-A. et Montevideo allant prendre charge en laine pour ces ports.

Le steamer *Calédonien* a débarqué à Marseille le 7 mars 491 b. laine en suint et 78 b. laine lavée, pour Londres 1793 b. laine provenant de Sydney (Australie.)

A ordre 148 b. laine lavée, 1289 b. en suint et 142 b. pour Londres, provenant de Melbourne, plus 885 b. laine provenant d'Adelaide.

Le steamer *Ville de Naples* a débarqué à Marseille le 7 mars 162 b. laine en suint provenant d'Alger.

Marchés anglais

HUDDERSFIELD, 8 mars.

Acheteurs peu nombreux. On rapporte une activité générale dans le travail mécanique. Les mêmes dessins sont encore en faveur. Les prix sont fermes sur toute la ligne et comme toujours, les stocks s'obtiennent à prix plus doux.

Les laines bien conditionnées changent de mains à pleins prix.

LEEDS, 8 mars.

L'activité de la demande se maintient spécialement en tweeds, meltons et unions propres aux magasins de confections.

Les textiles sont fermes par suite de la situation des matières brutes. Les acheteurs de Londres, d'Ecosse, d'Irlande et Lancashire continuent encore à placer d'importants ordres en worsted, tweeds fantaisie, twills, diagonals, nouveaux dessins de qualité sup. pour dames.

La branche d'exportation est active pour les marchés d'Espagne et d'Italie, et s'accélère pour ceux d'Amérique, d'Australie, du Canada et de l'Est, en articles ord. le stock n'est pas lourd et le travail mécanique en bon mouvement.

MANCHESTER, 8 mars.

Filés et tissus. — Le marché reste calme pour les mêmes causes signalées la semaine dernière, savoir: la fermeté des prix et la difficulté d'établir des cours de change. Les filés fins sont en hausse par suite de l'amélioration survenue dans les prix des cotons Egyptions. Les cotations des numéros moyens de twist et weft sont également plus fermes, mais la demande est généralement restreinte et les fabricants sont peu disposés à opérer au-delà de leurs besoins immédiats. Les tissus sont toujours peu recherchés aux précédentes cotes.

NOUVELLES MILITAIRES

Les officiers dans les concours hippiques. — Une note ministérielle rappelle aux officiers qu'il leur est interdit de prendre part, en tenue militaire, aux concours hippiques. Les officiers pourront monter en tenue civile, dans les concours, des chevaux qui ne figurent pas sur les contrôles de l'armée: leur qualité d'officier ne devra pas être mentionné sur le programme officiel.

Armée territoriale. — Sont nommés:

Au grade de capitaine: 1er rég.: MM. Rousseaux, Emile-Benoit-René, lieut. au 3e rég. — 2e rég.: Dervaux, Georges-François-Joseph, lieut. au corps. — Bulteau, André-Victor-Eugène-Joseph, lieut. au 3e rég. — Helfer, Emile, lieut. au 4e rég. — 6e rég.: Liagre (Edouard-Louis-Jean-Baptiste, lieut. au corps. — 7e rég.: Bachelet, Léonard-Arthur, lieut. au corps. — Goret, Auguste-Maximin, lieut. au corps. — Lemaire, Aristide-Albert-Nicolas, lieut. au 6e rég.

Au grade de lieutenant. — 4e rég. M. Maire Pierre-Jean-Georges, s.-lieut. au corps.

Au grade de sous-lieutenant. — 2e rég. MM. Milvoy, Jules-Emile-Alexandre, s.-lieut. d'inf. démiss.; Songy, Louis-Aimé-Henri-François, s.-lieut. d'inf. démiss.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Un homme tué par un train à Croix. — Un affreux accident s'est produit, mercredi soir, à quelques mètres du bâtiment principal de la gare de Croix. Le train portant le n° 520, qui part de Roubaix à 11 heures 55, et arrive à Lille vers minuit 15, a tamponné un ouvrier d'équipe, Angélus Vanoverlinck qui, comme d'habitude, revenait d'avoir fait sa tournée de nuit dans les magasins de marchandises.

Le malheureux employé, en suivant la voie ferrée, ne se sera pas aperçu de l'arrivée du train; il a été tué sur le coup; il avait la tête horriblement fracassée et les jambes fracturées en plusieurs endroits.

Ce ne fut qu'un quart d'heure après ce terrible accident, que les employés de la gare, inquiets de ne point voir revenir leur compagnon, se mirent à sa recherche et le trouvèrent la face contre terre, noyé dans une mare de sang.

Angélus Vanoverlinck était âgé de vingt-huit ans et originaire de Belgique. Il était entré, depuis un an, à peine, à la gare de Croix, où il remplissait ses modestes fonctions d'une manière irréprochable. Dans son village également, il jouissait de l'estime de tous ceux qui le connaissaient.

Angélus Vanoverlinck laisse une veuve et deux enfants, qui ne vivaient que du fruit de son travail. Le cadavre a été transporté, jeudi matin, à Wasquehal.

La chambre de commerce de Roubaix se réunira à l'hôtel de ville vendredi 11 mars à 4 heures du soir. Voici l'ordre du jour:

1° Télégrammes urgents à double taxe. — 2° Affectation légale du local spécial aux opérations de la Bourse de Roubaix. — 3° Présentation de 3 candidats pour la nomination d'un membre du Conseil supérieur de l'école nationale des arts industriels. — 4° Lettre du ministre au sujet de la création d'un train rapide entre Reims et Lille. — 5° Communications diverses.

Commissions municipales. — Les première et troisième commissions se réuniront vendredi, 11 mars, à cinq heures et demie du soir, pour examiner l'ordre du jour suivant:

« Construction d'un pont sous le chemin de fer pour le prolongement de la rue des Arts. — Suppression du passage à niveau de l'*Allumette* et son remplacement par un passage inférieur.

M. Clément Broutin, directeur de l'Ecole Nationale de musique, a pris la décision de faire passer des examens, dans le courant de la semaine prochaine, aux élèves de tous les cours.

La cavalcade du Congo. — M. Gustave Nadaud vient d'adresser à MM. Vaissier frères la lettre suivante:

Paris Passy, 9 mars 1887.

» Messieurs Vaissier frères, Roubaix,

» Il n'est bruit que des fêtes que vous preparez à la ville de Roubaix. Tout ce qui intéresse ma ville natale ne peut m'être indifférent, je viens vous proposer mon concours. Je voudrais imaginer un groupe (dans un char) de savonniers et de chansonniers qui débiteraient des couplets et des chansons à l'honneur de la ville de Roubaix et des princes du Congo. J'ai déjà deux ou trois sujets tout prêts.

» Je sais que ce sont des fêtes de bienfaisance. Je ne demanderai rien pour moi, je me bornerai à vous recommander quelques sociétés que je patronne. Si mon offre vous agrée, veuillez me répondre, et je me mets immédiatement à l'ouvrage.

» Agréez, Messieurs, l'expression de mes sentiments dévoués. « G. NADAUD. »

La grève des rentreurs. — Les arrangements continuent, et il est probable que la grève sera complètement terminée samedi: il n'y a plus maintenant que quarante ouvriers, à peine, qui n'ont pas encore repris l'ouvrage.

Un de nos concitoyens, M. Henri Voreux, épicier, rue de l'Hommelet, vient de gagner 12500 fr. avec le numéro 177.194 de l'emprunt 1867 sur la ville de Bruxelles.

On se rappelle que, le 17 mai 1884, le tribunal correctionnel de Lille condamnait à un mois de prison Arthur Leclère, établi, à cette époque, Grande-Rue à Roubaix, où il exerçait la profession de tailleur. C'est pour sévices graves envers sa femme que Leclère fut condamné.

Leclère profita de la liberté provisoire, qu'on lui avait accordée, pour se soustraire, par la fuite, à la peine prononcée contre lui. Il alla s'établir à Bruxelles, emmenant avec lui ses trois fillettes.

Voici que les journaux belges s'occupent de Leclère. Il aurait séquestré, dans une chambre, l'aînée de ses enfants. Un commissaire s'est rendu chez Leclère, et à interrogé la petite fille.

» L'enfant raconta, dit l'*Indépendance belge*, qu'elle était séquestrée depuis trois mois; elle est parvenue à se sauver, il y a une quinzaine de jours, et est allée se jeter dans le canal de Willebroeck. « Malheureusement », dit-elle, un batelier l'a sauvée et la police l'a ramenée chez son père, qui lui a rendu l'existence plus insupportable encore que précédemment.

» Pour toute nourriture, il lui donne un peu de soupe le matin et le midi; le soir elle reçoit deux ou trois pommes de terre, bouillies mais non pelées.

» Elle ne peut jamais sortir du réduit où elle est enfermée, même pour satisfaire aux nécessités de la nature. Il y a dans un coin de la chambre un seau qui constitue son *water-closet*. Elle dort sur une vieille paillasse trouée.

» Le père, informé de la déclaration de la fillette, avoua qu'elle était conforme à la vérité. Il dit traiter ainsi son enfant pour la corriger de graves défauts qu'elle a et pour la punir de fautes qu'elle a commises. Il paraît que la pauvrette avait l'habitude de voler des friandises et de toucher à tout ce que renfermait le garde-manger. Puis elle mentait avec impudence.

» Un médecin, le Dr Parys, a été requis par le commissaire pour examiner la pauvrette. Cet honorable praticien estime que la maigreur de l'enfant resulte de l'insuffisance de la nourriture qui lui est donnée et que sa santé est gravement altérée.

» Procès-verbal de la double déclaration conforme du père et de l'enfant, ainsi que de la consultation du médecin, a été dressé et envoyé à M. le procureur du Roi Willemaers. »

Un accident. — Une journalière, Stéphanie D..., occupée, jeudi matin, à laver l'étagère d'un estaminet de la rue des Longues-Haies, est tombée d'une échelle et s'est fait, à la jambe droite et au coude, quelques contusions sans gravité.

Un journalier, Désiré V..., excitait, mercredi soir, la risée des gamins par ses manières extravagantes. Des agents, croyant avoir affaire à un pochard, l'arrêtèrent. Mais, arrivés au poste, ils remarquèrent chez Désiré V... des signes non équivoques d'aliénation mentale. Le pauvre homme, dont l'état présentait un danger pour la sécurité publique, a été admis d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

Un mendiant ivre sonnait de porte en porte mercredi matin, rue de Lannoy. Un agent l'arrêta et le conduisit au poste du 3e arrondissement. Le mendiant déclara se nommer Stanislas Poulain, et être originaire de Lillebonne. (*Seine-Inférieure.*)

Chronique colombophile. — Un avis qui sera peut-être bien venu de nos nombreux amateurs de pigeons-voyageurs:

On sait combien les pigeons sont amateurs de sel; aussi le sel joue-t-il un grand rôle dans les moyens susceptibles de rendre le colombier agréable à ses habitants.

Certains amateurs placent au milieu du colombier une pierre de sel; d'autres en saupoudrent le plancher ou délaient de la terre glaise dans l'eau fortement salée.

Un moyen qui vaut mieux que tout cela, et dont on ne parle pas souvent, c'est celui qui consiste à acheter de la morue desséchée et salée et à la suspendre dans les colombiers. Cette morue desséchée est connue sous le nom de *stockfisch*.

— On nous prie d'insérer la note suivante:

Le Conseil de la Fédération roubaisienne demande au groupe d'amateurs qui lui a écrit, de lui procurer les cartes dont il parle, avec une personne pouvant expliquer clairement ce qu'il avance: le conseil n'a qu'un désir, c'est d'établir un équilibre de situation topographique parfait entre tous.

» Adresser: 67, rue de l'Espérance.

Mouvement du canal de Roubaix. — Bateaux attendus: *Risque-Tout*, houille, venant de Harnes; *Phare*, houille, venant de Meurchin; *Frère et Sœur*, divers, venant de Dunkerque; *Arche de Noé*, sable, venant de Frais-Marais; *Jeune Marie*, houille, venant de Béthune; *Ami du Commerce*, houille, venant de Pont-à-Vendin; *Jeune Clodomir*, houille, venant de Meurchin; *Méduse*, pavés, venant de Lessines.

Lys-lez-Lannoy. — Voici une statistique du mouvement de la population de Lys-lez-Lannoy, pendant l'année 1886.

Les naissances ont atteint le chiffre de 168, dont 89 garçons et 79 filles. Les enfants naturels y entrent pour 10.

Les mariages sont au nombre de 31. 27 époux et 20 épouses ont signé; 4 époux et 11 épouses ne l'ont pas fait.

Le total des décès a été de 70, non compris les morts-nés, qui sont au nombre de 5; 4 garçons et 1 fille. Les décès se divisent ainsi:

Garçons, 24; hommes mariés, 8; veuf, 1.
Filles, 26; femmes mariées, 7; veuves, 4.

LA FRANC-MAÇONNERIE

Le 30me numéro des *Mystères de la Franc-Maçonnerie*, dévoilés par Léo Taxil, est en vente au prix de 10 centimes.

Le réclamer aux porteurs ou au bureau du journal.

TOURCOING

Les cours de solfége et de chant pour adultes (hommes), récemment organisés aux écoles académiques de musique, s'ouvriront le 16 courant.

Le cours de solfége, professé par M. L. Montagne, aura lieu les mercredi et vendredi de 7 à 9 h. du soir. Le cours de chant se fera les mêmes jours et heures: le professeur est M. Léon Queulain.

Un individu a pénétré, l'avant dernière nuit, dans une étable dépendant de la ferme de Mme Vve Dhal au Brun-Pain, et a dérobé une brouette.

Un chien voleur. — Un boucher de la rue de Gand remarquant que quelques canards de sa basse cour manquaient à l'appel, se mit à l'affût et, constata que le maraudeur était le chien de son voisin qui alimentait ainsi la cuisine de son maître aux dépens d'autrui.

Le boucher n'a pas porté plainte contre le propriétaire du chien, mais il réclame l'exécution de la bête.

Les autorités belges ont remis hier entre les mains de la gendarmerie, le sieur Justin Ollivier, cavalier au 10e régiment de cuirassiers, condamné par le 1er conseil de guerre, siégeant à Paris, à 20 ans de travaux forcés pour vol qualifié. Il avait été arrêté à Bruxelles.

Deux autres extradés ont été également conduits à Lille: Charles Kormann, cordonnier, poursuivi par le parquet de Nancy pour abus de confiance et Antoine Hébrard, marchand de vin, poursuivi pour banqueroute frauduleuse par le parquet de Figeac.

LILLE

Le transfert des Facultés. — Bien que le conseil des ministres adopte en principe le transfert à Lille des Facultés des lettres et de droit, en ce moment à Douai, la question, avant d'être tranchée, déterminera un débat assez vif à la Chambre. La conséquence immédiate de ce transfert sera probablement une demande de crédits pour aménagements à Lille des nouveaux services.

On sait, d'autre part, qu'une question analogue est soulevée en ce qui concerne Aix et Marseille.

M. Peytral mène vivement la campagne contre la centralisation des Facultés de Marseille.

Or, les députés qui voteront avec M. Peytral, voteront également contre le transfert à Lille des Facultés des lettres et de droit de Douai.

M. Goblet est, on le sait, natif de Douai. Cette considération primera-t-elle celles que peut avoir le successeur de M. de Freycinet en qualité de président du Conseil.

That is the question.

M. Liard, directeur de l'enseignement supérieur au ministère, est arrivé à Lille mercredi, par l'express de midi 15, pour s'entendre avec la municipalité relativement au transfert des Facultés de Douai à Lille.

M. Liard, qui était accompagné de M. Moy, doyen de la Faculté des lettres de Douai, a été reçu à la gare par MM. Saisset-Schneider, préfet du Nord; Géry Legrand, maire de Lille, et Mongy, directeur des travaux municipaux.

Le cardinal Langénieux va profiter de son séjour à Rome pour traiter avec la Sacrée-Congrégation des études, en qualité d'arbitre et de conciliateur choisi par les parties intéressées, plusieurs questions relatives à l'Université catholique de Lille.

M. Georges Gadenne, chef de musique à Marcq-en-Barœul, directeur de la fanfare l'*Avenir lyrique* de Berkem et de la fanfare de Forest, vient d'obtenir au concours international de composition musicale d'Allery (Somme), le deuxième prix en seconde division. L'œuvre qui lui a valu ce succès est une grande ouverture pour harmonie ou fanfare, intitulée *Souvenirs d'Alsace*.

Ce résultat fait honneur à ce jeune compositeur qui n'est âgé que de vingt ans et qui avait cent quatre-vingts concurrents français et étrangers.

Chronique des Arts. — A TRAVERS LES ATELIERS. — C'est à Bailleul, dans l'atelier de M. Pharaon de Winter, qu'il faut aller chercher la plus grande toile de notre exposition régionale, — à moins cependant que M. Tattegrain n'ait terminé pour cette année sa magnifique et énorme composition de la *Reddition de Cassel*. Le consciencieux et savant peintre des Trappistes et des religieuses a fait, cette fois, un plein-air dont il a emprunté les motifs aux vieilles rues de sa ville natale.

Son tableau, qui a pour sujet *Les pauvres attendant leur pitance* à la porte d'un établissement charitable, mesure quatre ou cinq mètres de longueur sur trois de hauteur: l'excellent artiste flamand y a consacré toute son année, et il vient seulement de le terminer. Il présente une vingtaine de personnages (ceux du premier plan sont de grandeur naturelle) diversement groupés devant la porte fermée d'un édifice qui fait l'angle d'une place et d'une rue dont la perspective fuyante occupe le centre de la toile.

L'angle qui fait pendant à la maison de charité est formé par un cabaret d'aspect pittoresque, bien connu à Bailleul et qui porte pour enseigne: « A l'homme sauvage ». Cette peinture, qui révèle un côté nouveau du solide talent de M. Pharaon de Winter, est d'une composition très originale et d'une facture singulièrement vigoureuse. Elle mérite un succès et elle l'obtiendra. *Echo*

Le croup dans une école officielle. — Nous recevons la lettre suivante, que nous reproduisons sans commentaires.

Les allégations qu'elle contient sont tellement graves que nous attendons des éclaircissements de la part de l'autorité académique:

« Monsieur le rédacteur,

» Rue Gombert, à l'école Florian, l'enfant de la directrice tombait atteint du croup, jeudi dernier, 3 mars. La directrice est logée dans les batiments de l'école: le médecin est appelé; le mal suit sa marche terrible pendant six jours, et, pendant ce temps, cent fillettes de 4 à 12 ans continuent à fréquenter l'école. L'opération a lieu dans une chambre voisine des classes, au moment où ces classes sont remplies d'élèves, et, six jours après le début du mal, aucune mesure n'a encore été prise.

» Le bruit de l'opération se répand en ville, et les parents licencient l'école en conservant leurs enfants.

» Nous ne voulons pas parler des malheureux parents qui auront peut-être à déplorer la mort de leur enfant. Mais les inspecteurs, qu'ont-ils fait pendant ce temps, et quelle peine les attend.

» *Un père de famille.* »

Escroquerie. — Lundi après-midi, les époux Devienne, journaliers, rue d'Arras, 14, entraient chez M. L. Huyge, fabricant de lits en fer, 11 bis, Marchez-aux-Fromages, pour y faire l'achat de deux lits complets. Leur choix fixe, ils se retirèrent après avoir prié de ne leur expédier la marchandise que vers sept heures du soir, car ils avaient encore quelques emplètes à terminer avant de rentrer chez eux. Ceci n'était qu'un prétexte pour ne pas éveiller les soupçons des voisins

A l'heure dite, ils recevaient les lits et répondaient à l'employé chargé de toucher le montant de la facture qu'ils payeraient quelques jours après, à la réception de plusieurs couvertures dont ils avaient transmis la commande à la même maison. On solderait le tout en une fois pour ne faire qu'un compte. L'employé n'insista pas et se retira. La veille, les époux Duvienne avaient fait l'acquisition d'une cuisinière chez un autre fournisseur dont la note était restée également impayée.

Aussitôt en possession de ces différents objets, les époux Devienne se rendirent chez un fripier où ils s'empressèrent de les revendre argent comptant.

Ce dernier leur ayant fait remarquer que les marchandises paraissaient n'avoir pas encore servi, ils répondirent qu'effectivement ils les avaient achetées tout récemment, mais qu'ayant besoin d'argent, ils se trouvaient dans la nécessité de les revendre.

Mercredi matin, M. Huyge, averti par un commissionnaire auquel la femme Devienne avait refusé le salaire dû au transport des lits, prenait ses renseignements et apprenait que ses clients avaient disparu.

Une plainte, déposée immédiatement au bureau du commissaire central, amena l'arrestation des époux Devienne. Ils ont été dirigés vers la maison d'arrêt et passeront prochainement en correctionnelle.

CONCERTS ET SPECTACLES

La fanfare de Beaurepaire offrira à ses membres honoraires, le dimanche, 13 mars, à sept heures et demie dans son local, au *Prado*, boulevard Beaurepaire, un concert suivi de bal avec le bienveillant concours de MM. Bénonie Demartelaire, baryton de la *Cœcilia Roubaisienne*; XXX, ténor; Stéphane Béghin, basse de la *Cœcilia*; Louis Demartelaire, comique de genre et de plusieurs autres artistes.

Les membres honoraires qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, n'ont qu'à se présenter au contrôle, leur identité sera facilement établie.

FEUILLETON DU 11 MARS 1887. — 6 —

LE CONTUMAX

Par Raoul DE NAVERY

II

Le roi du quartier

... On ne leur permit point d'aller au cimetière et je marchai tout seul derrière la voiture de deuil, sanglotant affolé, me demandant ce que j'allais devenir dans ce Paris où il me semblait que je ne trouverais plus place, parce que le cœur de mon père ne me réchaufferait plus.., Je montai la rue Notre-Dame-de-Lorette sans rien voir, la tête flottante, l'âme vide... Lorsque nous approchâmes du cimetière, des voitures de deuil en grand gala de galons d'argent, un char à panaches, des chevaux couverts de housses de velours semées de larmes, des cochers en costume de cérémonie funèbre encombraient le portail. Le corbillard de mon père dut se ranger et attendre que cette pompe mortuaire eût passé. Des groupes d'hommes parurent bientôt. Le corbillard entra dans l'allée, et j'eus le sentiment plutôt que la vision que je n'étais plus seul derrière la bière du pauvre maçon... Se détachant d'un groupe composé d'hommes connus, célèbres ou riches, un être bon entre tous venait de s'approcher de l'orphelin. Le prêtre des dernières prières attendait, et le corbillard se dirigeait du côté de la fosse commune, quand j'entendis la voix d'un inconnu répéter: — Non! non! le caveau provisoire... — On tourna la tête du cheval, et je me trouvai bientôt après à côté d'une excavation ouverte... Deux bouquets furent placés sur la terre remuée; le prêtre pria, et l'homme qui m'accompagnait répondait... Quand tout fut fini, cet étranger me prit doucement la main: — Où vas-tu? — Je ne sais pas, répondis-je en secouant la tête... L'idée de rentrer seul dans le logis où nous avions vécu tous deux m'épouvantait. — Veux-tu venir avec moi? demandait la même voix douce. Je regardai cet ami que me donnait la Providence et mes mains se joignirent...

Dieu du ciel! quel regard plein de bonté vint me réchauffer le cœur! Comme la main qui se posa sur mon épaule me parut protectrice et douce. Si je consentais à le suivre? Mais il me parut que la Providence elle-même me prenait dans ses bras; je ne sais plus si mes lèvres tremblantes balbutièrent quelques mots... Je ne le crois pas... des sanglots seuls me montaient aux lèvres... Je sais que je me jetai sur sa poitrine, et que dans cet élan je lui donnai toute ma vie...

Norbert se tut... Ses pleurs qu'il disait avoir senti jadis si brûlants lui montaient du cœur aux paupières... Il garda un moment le silence et demeura le front penché, laissant de grosses larmes rouler sur ses joues. Samuel Dupont le regardait ému de la même émotion respectant dans le jeune homme les souvenirs de l'enfant.

Lorsque la violence des sentiments de Norbert fut un peu calmée, celui-ci reprit:

— Le lendemain, j'étais vêtu de deuil, et une vieille servante me conduisit dans votre bureau. Ce que vous me dites, je crois l'entendre encore: « — Norbert, Dieu t'a enlevé ta famille, j'essaierai de la remplacer au nom de la grande fraternité humaine, que le Christ appela charité... Si tu le veux, tu entreras dans un collège, tu deviendras instruit, je ferai de toi un honnête homme...» — « Faites de moi ce que vous voudrez, monsieur. » — « Bien, mon enfant! Louison préparera tout; demain, je te conduirai moi-même. Souviens-toi là-bas que Dieu te fit pauvre, non point pour ton mal, mais pour ton bien; comme un autre tu pourras à force de travail prétendre à la fortune... Je mets ta destinée entre tes mains...»

Le soir même je couchai dans un grand dortoir; chaque semaine je passais près de vous une journée et c'était la meilleure de toutes. Je courais dans la fabrique, m'intéressant à ses moindres détails, questionnant les ouvriers, essayant mes doigts au modelage, au coloriage, heureux de me rapprocher de ces blouses blanches qui me rappelaient la blouse de maçon de mon père. Le lendemain, je travaillais le latin et le grec. A la fin de l'année, je vous apportai une brassée de couronnes. Et le soir, après m'avoir chaudement félicité, embrassé, vous me demandâtes: — Il est juste de récompenser l'enfant qui travaille, que souhaites-tu de moi?

J'avais vu dans la rue, un pauvre petit souffreteux, dépenaillé, malingre, celui-là me semblait bien mon frère par la souffrance et l'amertume de l'épreuve. Que pouvais-je souhaiter? Une montre! oui, j'aurais bien aimé une montre, et la pensée de la faire voir à mes camarades, de la consulter, fit un moment rentrer dans l'ombre le petit vagabond... Mais vaguement je me souvins du corbillard du maçon broyé sur le pavé... le pavé qui souvent peut-être servait de lit à l'orphelin, et je vous priai de sauver celui-là comme vous m'aviez sauvé... Les vacances n'étaient pas finies qu'il entrait dans une école d'agriculture. Et chaque année vous m'avez encouragé au travail, en m'offrant un malheureux à sauver. Vous ne me donniez pas seulement le pain de votre charité, vous m'appreniez à en partager les morceaux. Ah! cher noble cœur! Quelle éducation je vous ai due!

— Ajoute donc, Norbert, dans quelle terre fertile est tombé le bon grain! Avec quelle usure ne m'as-tu point rendu ce que j'ai fait pour toi. Tes études finies, j'ai souhaité de te voir suivre les cours de l'Ecole. Sorti le premier, tu avais droit à une place de substitut. la magistrature t'attirait, et cependant tu es resté le compagnon, le fils adoptif du fabricant de porcelaine. La tendresse imposa silence à l'ambition. Ne me parle jamais de reconnaissance, Norbert: si tu m'en devais, tu t'es complètement acquitté...

Samuel tendit les deux mains au jeune homme qui, dans un élan charmant de jeunesse les porta à ses lèvres.

En ce moment une clarté subite envahit le salon, baignant les objets dans une lumière crue.

Norbert se leva vivement et courut à la fenêtre.

— C'est le feu! dit-il, le feu!

III

A travers le feu

D'un rapide mouvement Dupont se précipita vers une fenêtre, l'ouvrit toute grande, et sentit autour de lui une atmosphère embrasée. Des lueurs roses teignaient déjà les façades des habitations. Quitter le salon et se jeter dans la rue fut pour les deux hommes l'affaire d'un instant. Une foule compacte s'y pressait anxieuse, terrifiée. Aux fenêtres se montraient des curieux surveillant les progrès du feu. Un vent violent projetait au loin des flammèches sur les toitures des maisons voisines. Il devenait impossible de prévoir les conséquences du sinistre. Le feu avait pris dans les magasins d'un emballeur remplis de voliges, de caisses, de papiers, de débris de toutes sortes. Ses marchandises ne remplissaient pas seulement les salles basses destinées à la fabrication, elles débordaient dans la cour, dressées en hautes colonnes, prêtes pour le camionnage qui les répartirait le lendemain chez les divers porcelainiers du quartier. Le rez-de-chaussée, soutenu par des poutres, présentait à la flamme un aliment rapide: aussi, quelques minutes suffirent-elles non seulement pour mettre en danger les six étages élevés au-dessus des magasins d'emballage, mais encore pour communiquer l'incendie aux trois immeubles occupant les côtés de la cour. C'étaient des ruches ouvrières, regorgeant de locataires pauvres, pleines à éclater, enfermant dans des espaces de quelques pieds carrés des familles nombreuses, des nichées d'enfants dont les pleurs dominaient de leur note aiguë les cris d'épouvante mêlés aux crépitements des flammes, au fracas retentissant de la chute des meubles sur le pavé. L'affolement des malheureux. Il avait suffi de quelques instants pour couper toute communication entre le rez-de-chaussée et les étages supérieurs. Dans le rouge encadrement des fenêtres se dessinaient des silhouettes effrayantes de femmes tenant des enfants dans les bras, de jeunes filles éperdues penchées sur les appuis des croisées, et dont les cheveux s'envolaient sous le vent de l'incendie. Tout à coup une clameur s'éleva: une femme, la tête perdue, venait de s'élancer du second étage dans la cour: écrasée, les deux jambes rompues, il fallut la soulever avec des efforts inouïs et l'emporter dans une maison voisine. Quelques hommes demeurant au sixième étage gagnèrent les toits, et s'efforçant de s'y maintenir en équilibre, parvinrent jusqu'aux maisons que le feu n'atteignait pas encore. On vit apparaître une vieille femme tenant sous chacun de ses bras à demi paralysés un enfant demi-nu. C'était l'aïeule en cheveux gris, terrifiante de désespoir, l'aïeule sourde-muette qui jeta dans le tablier d'un ouvrier les deux innocents, puis remonta tranquillement les degrés de l'échelle déjà brûlante, afin de chercher le dernier enfant que sa fille malade lui avait confié la veille.

Il y eut des écrasements dans les couloirs, des chutes dans les escaliers dont le bois fumait et craquait sous les pieds. Les gens du quartier apportaient des matelas, et les soutenaient à bras tendus, afin de permettre de lancer d'en haut les enfants menacés. On attendait les pompiers, mais les prises d'eau manquaient, avant que les pompes pussent être mises en batterie, le danger croissait d'une façon formidable.

Ce fut alors que Samuel Dupont et Norbert parurent sur le lieu du sinistre.

RAOUL DE NAVERY

(A suivre)

Voici les communes belges pour lesquelles l'affranchissement des lettres est de 20 centimes au lieu de 25:

Antoing, Blandain, Celles, Comines, Courtrai, Dottignies, Gaurain-Ramecroix, Havines, Menin, Messines, Mouscron, Moorslede, Néchin, Neuve-Eglise, Taintignies, Templeuve, Tournai, Warneton, Wervicq, Ypres.

... rue Neuve, 17, Roubaix.